



RAPPORT D'ACTIVITÉS

- FRR 2025-2026

(1^{er} avril 2025 - 31 mars 2026)





Table des matières

Mot du préfet	03-04
Élaboration et mise en œuvre du cadre d'intervention	05-06
Priorités visées au cadre d'intervention	07-08
Bilan financier et dépenses réalisées	09
Projets soutenus	09-10
Permis de construction	11
Faits saillants	12-17
Initiatives et accompagnement	18-21
Programmes complémentaires	22

MOT DU PRÉFET

Une vision partagée dans l'ensemble de la MRC



Au cours de la dernière année, la MRC de Marguerite-D'Youville s'est dotée d'un cadre d'intervention en matière de vitalité du territoire, un outil structurant qui guidera ses actions et ses investissements dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2.

Ce cadre précise notre vision de développement, met en lumière les principaux enjeux et défis auxquels fait face notre territoire et établit les grandes priorités d'intervention qui orienteront le financement des projets au cours des prochaines années.

Il permet d'assurer une gestion rigoureuse, cohérente et transparente des ressources confiées à la MRC, au bénéfice de l'ensemble de nos communautés, soit Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Issu d'un important travail de planification et de concertation, il s'inscrit dans la continuité des démarches stratégiques récentes de la MRC et constitue une véritable boussole pour soutenir des initiatives porteuses et adaptées aux réalités de notre milieu.

Le présent rapport annuel témoigne des actions concrètes réalisées au cours de la dernière année pour mettre en œuvre cette vision et ces priorités, en collaboration avec nos partenaires du territoire.

Soutien aux entreprises

Par l'entremise de son Service de développement économique (SDE), la MRC a réalisé 384 rencontres d'entreprises visant à identifier leurs besoins et les accompagner dans leurs différents projets. De plus, elle a mis en place des initiatives, notamment des cohortes de mentorat et d'accompagnement au transfert d'entreprises, ainsi que des campagnes de promotion d'achat local.

Ces actions ont démontré toute leur pertinence, comme en témoigne un sondage de satisfaction selon lequel 91 % des répondants jugent les interventions pertinentes ou très pertinentes.

Le SDE a également mené l'exercice de planification stratégique 2026-2030, qui prévoit notamment la mise en place de pôles d'excellence en énergies renouvelables ainsi qu'en logistique et en transport.

Planification du territoire

La MRC a aussi amorcé la révision de son Schéma d'aménagement et de développement (SAD) afin d'actualiser la vision du territoire et d'assurer sa conformité aux nouvelles orientations gouvernementales et au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté



« Ce cadre d'intervention devient notre boussole collective pour orienter les investissements, soutenir les initiatives du milieu et bâtir un territoire inclusif, innovant et résilient. »

- Daniel Plouffe

métropolitaine de Montréal (CMM). La démarche intègre notamment les enjeux de climat, de protection des milieux naturels, d'urbanisation, de mobilité, de patrimoine et de développement économique.

Cette révision s'appuie sur des outils produits par la MRC, dont le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), le Plan climat, l'Atlas des paysages et le Plan de revalorisation des espaces industriels. Elle vise à renforcer la cohérence des interventions et à soutenir des milieux de vie durables et résilients.

En patrimoine, la MRC a poursuivi ses actions de connaissance, de planification et de préservation du patrimoine bâti et culturel, notamment avec le cahier à colorier « Notre patrimoine en couleur » et le nouveau Programme de restauration patrimoniale.

Un avenir durable

Sur le plan environnemental, Horizon Nature a permis la plantation de plus de 70 000 arbres et arbustes dans près de 70 sites, grâce à des investissements d'environ 2 M\$. La MRC a d'ailleurs renouvelé son engagement envers Horizon Nature 2.0 pour trois ans, en misant cette fois sur les corridors écologiques et la protection des milieux naturels existants.

De son côté, le Plan climat est un vaste chantier de concertation amorcé au cours de la dernière année avec les acteurs du milieu, qui orientera l'action climatique dans la MRC pour les dix prochaines années. Le Plan climat, qui entrera en vigueur à l'automne 2026, vise

à engager les municipalités dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et dans l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Enfin, la MRC a démontré son leadership en gestion des matières résiduelles par la mise en place de plusieurs actions, notamment la collecte du bac noir aux trois semaines ainsi que la collecte des objets volumineux et des sapins sur inscription, afin de réduire l'enfouissement, de minimiser les coûts d'exploitation et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Le présent rapport annuel illustre ainsi l'engagement constant de la MRC de Marguerite-D'Youville envers une planification rigoureuse, concertée et durable du territoire, au bénéfice des citoyennes et citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Daniel Plouffe
Préfet de la MRC de
Marguerite-D'Youille et
Maire de Calixa-Lavallée

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION

Au cours de l'année 2025-2026, la MRC de Marguerite-D'Youville a amorcé la mise en œuvre de son Cadre d'intervention en déployant une gouvernance de suivi, en mobilisant les partenaires du milieu et en structurant ses investissements afin d'appuyer des projets cohérents avec sa vision stratégique.

La MRC souhaite bâtir un territoire inclusif, innovant et résilient, en répondant aux besoins des communautés et aux enjeux du territoire tout en valorisant son identité régionale. En misant sur ses atouts économiques, agricoles, culturels, sociaux et environnementaux, ainsi que sur l'équilibre urbain-rural, elle vise à offrir un milieu de vie attractif à la population.

Les actions menées ont permis d'assurer une planification concertée, une compréhension commune des enjeux du territoire et la préparation d'initiatives porteuses qui se déploieront au cours des trois années de l'entente.

01 Gouvernance et coordination

Coconstruction du cadre avec l'équipe du Service de développement économique (quatre ateliers de travail) et mise en place d'un rythme de suivi (quatre rencontres statutaires) pour assurer la coordination interne et l'arrimage des actions, soit 2026, 2027 et 2028.

02 Consultation et concertation

Réalisation d'une démarche de mobilisation réunissant plus de 30 participants (élus, directions générales des municipalités et membres du Réseau accès PME), incluant trois consultations, 14 entrevues auprès d'entreprises liées au Pôle en énergies renouvelables, ainsi que des échanges avec la Corporation de développement communautaire (CDC) de Marguerite-D'Youville et plusieurs services internes (environnement, urbanisme, etc.).

03 Connaissance et analyse

Analyse des meilleures pratiques, incluant une étude comparative de trois cas en développement économique, afin d'alimenter les orientations et d'identifier des leviers d'intervention adaptés aux réalités du territoire.

04 Arrimage des investissements

Définition de priorités d'intervention regroupées sous cinq thèmes clés, en cohérence avec les autres responsabilités de la MRC (aménagement du territoire et développement durable), afin de guider l'allocation des ressources du FRR – Volet 2 de manière rigoureuse, cohérente et transparente.

05 Initiatives de mise en œuvre du cadre d'intervention

Planification d'initiatives structurantes visant à stimuler l'entrepreneuriat, renforcer les chaînes d'approvisionnement et soutenir des filières porteuses (voir page suivante).

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION (SUITE)

- **Promotion des produits locaux par la MRC de Marguerite-D'Youville :**

L'aide financière demandée soutient le projet Promouvoir les produits et services de proximité, afin de stimuler les achats locaux, maintenir une offre diversifiée sur le territoire et appuyer concrètement les commerces ayant pignon sur rue (actions et ressource dédiée sur trois ans).

- **Organisation du Défi OSEntreprendre de la MRC de Marguerite-D'Youville :**

L'aide financière permet à la MRC d'organiser des activités de réseautage et le gala de remise de prix du Défi OSEntreprendre (éditions 2026 à 2028), afin de promouvoir le démarrage d'entreprises et de souligner les initiatives qui se démarquent sur le territoire. Le Défi OSEntreprendre est un mouvement québécois qui valorise l'entrepreneuriat; il se décline en quatre volets (scolaire, étudiant, création d'entreprise et réussite inc.) et s'appuie sur un réseau présent dans les 17 régions du Québec.

- **Présentation du Rendez-vous économique de la MRC de Marguerite-D'Youville :**

L'aide financière permet de tenir le Rendez-vous économique de la MRC (2026 à 2028), une soirée 5 à 7 organisée par le SDE comprenant une présentation sur l'économie locale, une période de réseautage et la remise du prix Marc St-Cerny pour l'implication bénévole.

- **Réalisation de la série Les Matins de l'entrepreneuriat :**

L'aide financière permet d'offrir des matins-conférences pour informer et outiller les entrepreneur(e)s sur des enjeux d'affaires, avec animation par des partenaires ou experts, suivie d'un réseautage. Le budget couvrira notamment les bouchées et, au besoin, le cachet de conférenciers.

- **Appui accordé à la stratégie pour le développement du Pôle en énergies renouvelables de la MRC de Marguerite-D'Youville :**

Le financement sert à mettre en œuvre les actions prévues dans le projet structurant du Pôle en énergies renouvelables de la MRC de Marguerite-D'Youville.

- **Soutien accordé à la stratégie pour le développement du Pôle en logistique et en transport de la MRC de Marguerite-D'Youville :**

Le financement demandé permet de réaliser les actions associées au projet structurant du Pôle en logistique et en transport de la MRC de Marguerite-D'Youville en lien avec l'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur.

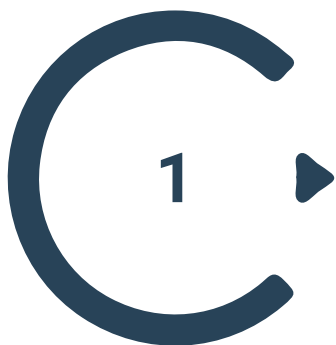
- **Organisation de formations et d'accompagnement divers :**

L'appui financier permet d'offrir des formations et de l'accompagnement aux entreprises (cohortes ou individuel) notamment sur la relève, le mentorat et la gestion et de couvrir des honoraires professionnels.

PRIORITÉS VISÉES AU CADRE D'INTERVENTION

Dans la poursuite de sa vision stratégique et en réponse aux grands enjeux et défis identifiés, la MRC de Marguerite-D'Youville souhaite structurer ses interventions autour de priorités clés. Pour ce faire, la MRC a identifié six priorités d'interventions structurées autour des thèmes qui regroupent les enjeux et les défis rencontrés. Pour chacune des priorités, un objectif à haut niveau a été formulé.

Au travers des six axes prioritaires d'intervention, la MRC de Marguerite-D'Youville désire encourager l'émergence de projets innovants et créatifs alignés avec les priorités d'intervention sur son territoire.

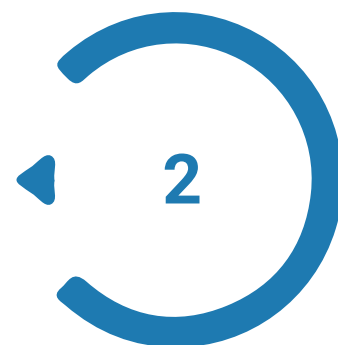


Vitalité économique

En matière de vitalité économique, la MRC misera sur un accompagnement renforcé des entreprises tout au long de leur cycle de vie, en accélérant la transition numérique, l'innovation et le repreneuriat. Les interventions viseront aussi à soutenir la productivité manufacturière, à atténuer certains freins liés au commerce international, à consolider l'achat local, à intégrer le développement durable et à optimiser l'utilisation des espaces industriels ainsi que les synergies énergétiques entre entreprises.

Développement social

Sur le plan social, la MRC réunira les partenaires afin d'augmenter l'offre de logements sociaux et abordables ainsi que de dynamiser l'économie sociale et l'offre socioéconomique. Elle mettra également l'accent sur l'intégration des personnes immigrantes, une réponse concertée à l'itinérance, une meilleure accessibilité aux services et aux soins (dont la santé mentale) pour les clientèles vulnérables, le renforcement des mesures de persévérance scolaire, des actions en sécurité alimentaire et l'appui aux services à la petite enfance.



Environnement

Du côté environnemental, la MRC accentuera l'appui aux municipalités pour l'adaptation aux changements climatiques et la résilience, notamment par le recours accru aux solutions fondées sur la nature. Elle poursuivra la transition énergétique en favorisant le développement et l'implantation d'énergies renouvelables, actualisera les pratiques en gestion des matières résiduelles et renforcera la protection des milieux naturels (milieux humides et hydriques, forêts) grâce à des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de conformité auprès des propriétaires.

PRIORITÉS VISÉES AU CADRE D'INTERVENTION

(SUITE)



Amélioration des milieux de vie

Pour bonifier les milieux de vie, la MRC appuiera des initiatives qui consolident le sentiment d'appartenance, élargissent l'offre culturelle et touristique et améliorent les infrastructures dédiées. Elle favorisera en parallèle une meilleure interconnexion des infrastructures liées aux saines habitudes de vie et l'intégration de ces notions dans la planification territoriale, tout en soutenant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et en contribuant à concilier développement, densification et qualité de vie.

Aménagement du territoire

En aménagement du territoire, la MRC cherchera à optimiser l'usage du sol et à planifier des réponses à la disponibilité limitée des terrains ainsi qu'aux contraintes propres aux sites encore développables, qu'ils soient industriels, commerciaux ou résidentiels. L'accompagnement des milieux portera aussi sur la pression de densification, l'acceptabilité sociale et l'arrimage des plans et outils de planification, notamment le Plan climat, le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN) et le Programme de revalorisation des espaces industriels (PREI).



Concertation régionale

En matière de concertation régionale, la MRC contribuera au développement d'ententes sectorielles et encouragera la coopération intermunicipale et régionale. En cohérence avec les axes régionaux de la Montérégie, elle appuiera une réponse collective aux enjeux du territoire et une vision commune pour la signature ou le renouvellement d'ententes sectorielles dans le cadre du Plan régional 2025-2029, notamment en bioalimentaire, en développement économique (innovation, économie circulaire, transition énergétique et main-d'œuvre), en culture et tourisme, en milieux de vie (logement et services), en protection des milieux naturels et de l'eau, ainsi qu'en transport collectif et mobilité active.



BILAN FINANCIER ET DÉPENSES RÉALISÉES

(1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026)

Solde reporté de l'année précédente	0 \$
Intérêts générés de l'année précédente	8 422 \$
Dépenses d'administration	13 559 \$
Dépenses en ressources professionnelles	425 338 \$
Honoraires professionnels	851 \$

PROJETS SOUTENUS 2025-2026

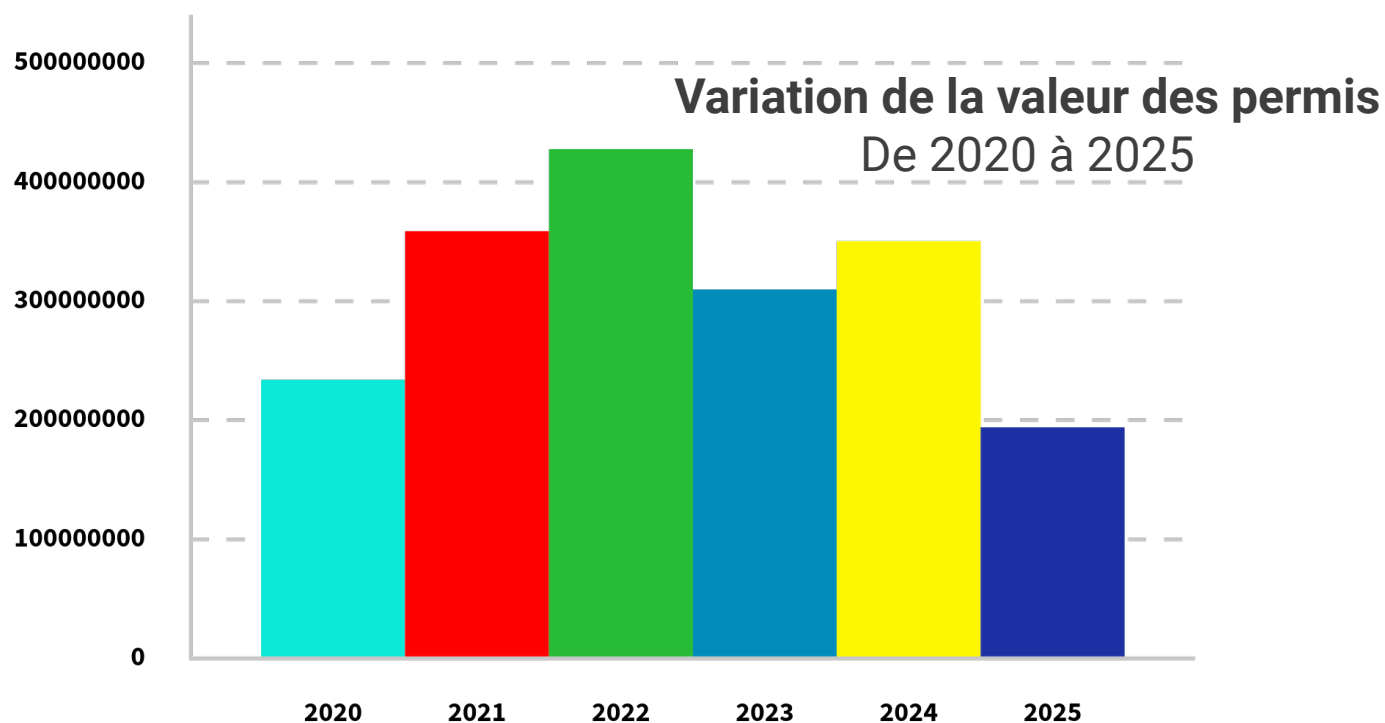
Priorité d'intervention	Nom du projet	Nom de l'entreprise	Montant engagé	Montant versé	Solde à verser	Coût total du projet
Vitalité économique	Accompagnement	Outils de coupe Drillmex inc.	3 000 \$	3 000 \$	0 \$	16 093,50 \$
	Accompagnement	Devactif	787,50 \$	787,50 \$	0 \$	6 300 \$
	Accompagnement	Saniprotex inc.	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	9 000 \$
	Accompagnement	Sport Collette Rive-sud inc.	4 190 \$	4 190 \$	0 \$	27 096 \$
	Accompagnement	Côté Toitures	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	20 700 \$
	Accompagnement	Centris Technologies	3 000 \$	3 000 \$	0 \$	36 000 \$
	Accompagnement	Juliana Walter	4 000 \$	0 \$	4 000 \$	8 000 \$
	Accompagnement	Karine Rébula	4 000 \$	4 000 \$	0 \$	8 000 \$
	Accompagnement	Ébénisterie Star Woods	13 000 \$	13 000 \$	0 \$	63 000 \$
	Accompagnement	Triple Boris inc.	1 250 \$	1 250 \$	0 \$	2 500 \$
	Accompagnement	Martineau coffrage inc.	3 000 \$	3 000 \$	0 \$	6 000 \$
	Accompagnement	Distributions JYM	2 775 \$	2 775 \$	0 \$	5 550 \$
	Accompagnement	Les cocos d'Emmanuel	4 000 \$	0 \$	4 000 \$	8 500 \$
	Accompagnement	Protech Construction	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	6 000 \$
	Accompagnement	Brûlé, Cassandra (Les jardins d'Ohana)	4 000 \$	0 \$	4 000 \$	8 500 \$

PROJETS SOUTENUS 2025-2026

Priorité d'intervention	Nom du projet	Nom de l'entreprise	Montant engagé	Montant versé	Solde à verser	Coût total du projet
Vitalité économique	Accompagnement	L'Envolée	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	8 400 \$
	Démarrage	WFirstOne	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	41 880 \$
	Démarrage	C'est dans terre	3 110 \$	3 110 \$	0 \$	31 100 \$
	Démarrage	9554-5182 Québec inc.	2 400 \$	0 \$	2 400 \$	2 400 \$
	Mise en œuvre plan d'action pôle logistique de transport	MRC de Marguerite-D'Youville	20 800 \$	3 563,82 \$	17 236,18 \$	20 800 \$
	Mise en œuvre plan d'action pôle en énergies renouvelables	MRC de Marguerite-D'Youville	26 450 \$	0 \$	26 450 \$	26 450 \$
	Promotion achat local 2026-2028	MRC de Marguerite-D'Youville	75 000 \$	4 219,48 \$	70 780,52 \$	75 000 \$
	Défi OSEntreprendre 2026-2028	MRC de Marguerite-D'Youville	22 000 \$	1 251,70 \$	20 748,30 \$	22 000 \$
	Matins de l'entrepreneuriat 2026-2028	MRC de Marguerite-D'Youville	9 000 \$	296,74 \$	8 703,26 \$	9 000 \$
	Rendez-vous économique 2026-2028	MRC de Marguerite-D'Youville	45 000 \$	0 \$	45 000 \$	45 000 \$
	Formations 2026-2028	MRC de Marguerite-D'Youville	60 000 \$	0 \$	60 000 \$	60 000 \$
Développement social	projet socioéconomique	Centre d'action bénévole de Contrecoeur	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	625 000 \$
	projet socioéconomique	Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	68 750 \$
Total			345 762,50 \$	47 444,24 \$	298 318,26 \$	1 267 019,50 \$

Valeur des permis de construction (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025)

	Résidentiel	Commercial	Industriel	Agricole, institutionnel et autres	Total
Calixa-Lavallée	1 715 225 \$				1 715 225 \$
Contrecœur	20 896 387 \$	2 936 777 \$	2 860 539 \$	1 313 471 \$	28 007 174 \$
Saint-Amable	30 823 427 \$	319 380 \$	190 587 \$	2 182 046 \$	33 515 440 \$
Sainte-Julie	97 793 078 \$	15 152 030 \$	2 145 525 \$	60 000 \$	115 150 633 \$
Varenes	52 380 \$	10 232 \$	167 453 \$	12 550 \$	242 615 \$
Verchères	10 961 795 \$	548 264 \$	1 725 782 \$	2 152 854 \$	15 388 695 \$
Total	162 242 292 \$	18 966 683 \$	7 089 886 \$	5 720 921 \$	194 019 782 \$



FAITS SAILLANTS 2025-2026

Investissements du SDE



Chaque dollar a généré des investissements de 5,33 \$



38 entreprises et projets soutenus



62 emplois créés ou maintenus



3 027 387 \$ en investissements générés

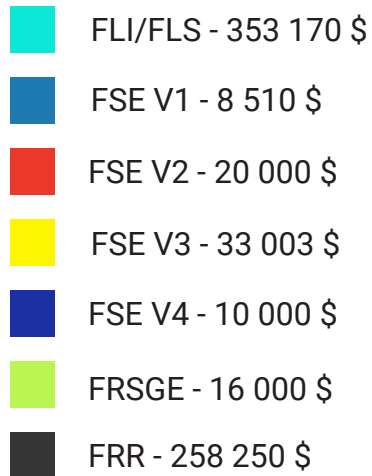


698 933 \$ octroyés par les programmes du SDE

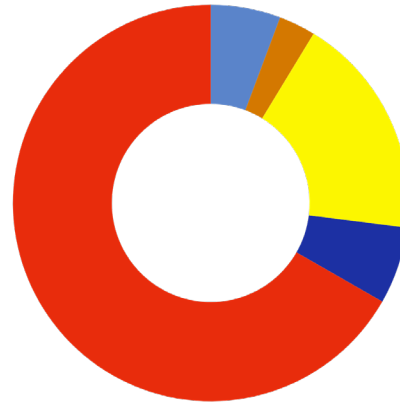
- Programmes du SDE - 698 933 \$
- Autres aides gouvernementales - 43 830 \$
- Promoteurs - 981 894 \$
- Autres sources - 1 302 730 \$



RÉPARTITION DES MONTANTS OCTROYÉS PAR FONDS



RÉPARTITION DES MONTANTS OCTROYÉS PAR VILLE

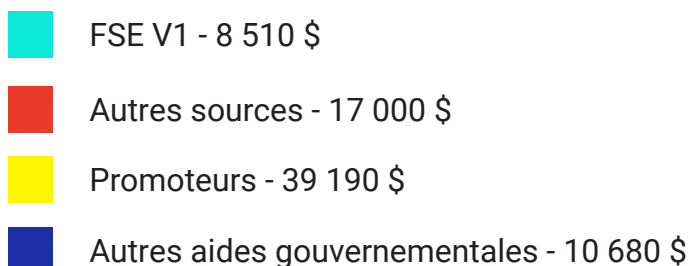


FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (FSE)

Volet 1

Démarrage

Ce volet vise à soutenir les entreprises à but lucratif en phase de démarrage.



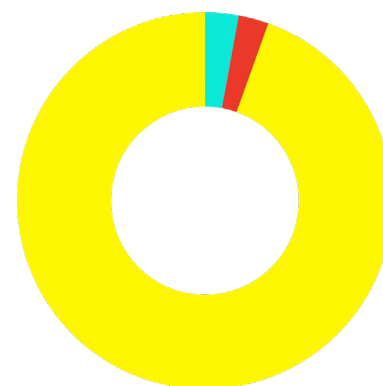
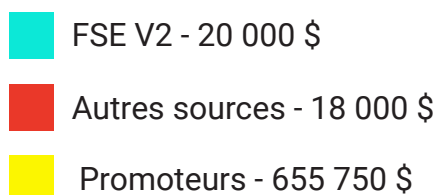
Bilan des activités

• 3 projets soutenus • 8 510 \$ accordés en subventions • 2 837 \$ en moyenne par projet

Volet 2

Économie sociale

Le volet permet de soutenir les entreprises à but non lucratif d'économie sociale en phase de démarrage ou pour la concrétisation d'un nouveau projet dans une entreprise existante.



Bilan des activités

• 2 projets soutenus • 20 000 \$ accordés en subventions • 10 000 \$ en moyenne par projet

Volet 3

Accompagnement

Ce volet a pour objectif le renforcement des compétences de l'équipe dirigeante en lien avec des besoins préalablement identifiés.

- FSE V3 - 33 003 \$
- Autres programmes du SDE - 155 000 \$
- Promoteurs - 130 487 \$
- Autres aides gouvernementales - 33 150 \$



Bilan des activités

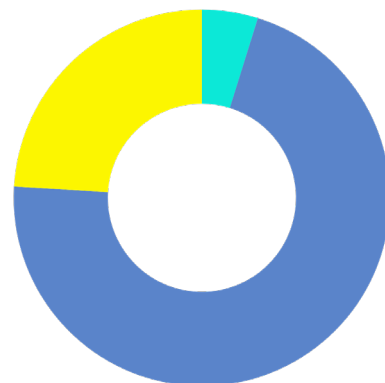
- 12 projets soutenus • 33 003 \$ accordés en subventions • 2 750 \$ en moyenne par projet

Volet 4

Subvention jumelée à un financement de la MRC

Uniquement applicable dans le cadre d'un financement octroyé par la MRC, ce volet permet d'obtenir une contribution non remboursable pour la réalisation des projets priorités.

- FSE V4 - 10 000 \$
- Autres programmes du SDE - 148 000 \$
- Promoteurs - 50 000 \$



Bilan des activités

- 1 projet soutenu • 10 000 \$ accordés en subvention

FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENT (FLI/FLS)

Les Fonds locaux sont des outils financiers, accordés sous forme de prêts, aptes à accélérer la réalisation des projets d'entreprises sur le territoire. Ils encouragent l'esprit d'entrepreneuriat.

INVESTISSEMENTS TOTAUX GÉNÉRÉS EN 2025-2026 : 1 625 000 \$

- FLI / FLS - 353 170 \$
- Autres programmes du SDE - 13 000 \$
- Autres sources - 1 092 830\$
- Promoteurs - 166 000 \$



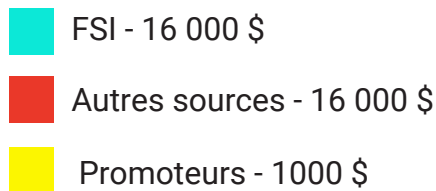
Bilan des activités

- 5 projets soutenus • 353 170 \$ accordés en prêts • 70 634 \$ en moyenne par projet



FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES (FSI)

Le Fonds de soutien aux initiatives (FSI) est dédié à des initiatives ponctuelles et ciblées. Il permet de soutenir les entreprises sous la forme de contributions non remboursables pour la concrétisation de projets. Durant l'année 2025-2026, le fonds a permis de soutenir la création de services de garde en milieu familial dans la MRC.

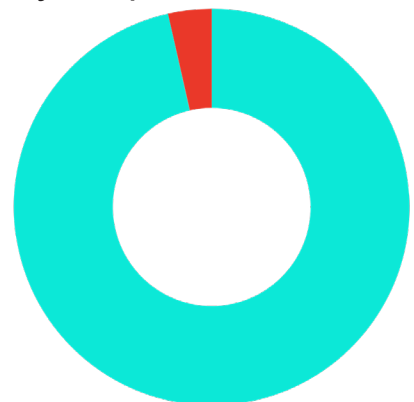
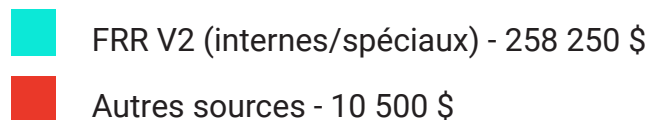


Bilan des activités

• 4 projets soutenus • 16 000 \$ accordés en subventions • 4 000 \$ en moyenne par projet

PROJETS MRC ET PROJETS SPÉCIAUX (FRR-V2)

Le Fonds régions et ruralité Volet 2 permet de soutenir certains projets gérés directement par la MRC de Marguerite-D'Youville et des projets spéciaux.



Bilan des activités

• 7 projets soutenus • 258 250 \$ accordés en subventions • 36 893 \$ en moyenne par projet

INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT

Par son Service de développement économique (SDE), la MRC met en place des initiatives et un accompagnement de proximité pour soutenir l'entrepreneuriat, la croissance des entreprises et la réalisation de projets structurants sur son territoire.

01

Pôle en logistique et en transport

Structuré autour du projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur, le pôle en logistique et en transport vise à maximiser les retombées régionales et à positionner la MRC de Marguerite-D'Youville comme carrefour intermodal. La MRC mobilise les partenaires et facilite l'arrimage des projets avec les infrastructures du territoire afin d'en accélérer la mise en œuvre.

L'accompagnement se traduit par de la prospection et de l'appui à l'implantation d'entreprises, la mise en relation d'entreprises avec des occasions d'affaires, ainsi que la diffusion d'information stratégique pour orienter les décisions d'investissement.

La démarche vise aussi une croissance responsable, en encourageant l'innovation et les pratiques de logistique durable (optimisation des flux, réduction des impacts, cohabitation avec les milieux de vie). À terme, le pôle doit contribuer à diversifier l'économie locale, consolider l'écosystème industriel (distribution, entreposage, transformation à valeur ajoutée, services spécialisés) et renforcer la compétitivité du corridor Saint-Laurent.

02

Pôle en énergies renouvelables

Le pôle en énergies renouvelables de la Rive-Sud de Montréal s'appuie sur un écosystème solide : plus de **4 272 emplois directs**, près de **800 chercheurs, trois centres de recherche** (IREQ, CanmetÉNERGIE, INRS) et **156 fournisseurs régionaux**.

La MRC, grâce à son Service de développement économique (SDE), structure ses interventions pour accélérer la croissance du secteur et transformer le potentiel identifié par l'étude réalisée en 2025 par l'entreprise Espace Stratégies en projets concrets. L'accompagnement vise d'abord la mobilisation et la coordination des parties prenantes, puis le maillage entre grandes organisations, PME et recherche afin de favoriser l'innovation, la démonstration et la mise à l'échelle (du pilote vers l'industrialisation).

Les actions visent l'attraction d'investissements et de main-d'œuvre, la visibilité du pôle et la consolidation de la chaîne de valeur. L'objectif est de contribuer à la transition énergétique tout en générant des retombées économiques durables, avec un potentiel de croissance des emplois d'ici cinq à dix ans.



03

Mentorat pour les entrepreneur(e)s

La MRC a offert cet automne une cellule de mentorat de groupe destinée aux entreprises en démarrage. **Six entreprises en démarrage** ont donc pu se réunir pour quelques rencontres afin de briser l'isolement, échanger, réfléchir à leur situation et trouver l'inspiration auprès des autres pour mieux avancer. Cette démarche propose un espace d'échanges et de réflexion entre entrepreneur(e)s, accompagné(e)s par des mentors expérimentés, afin de soutenir leur progression et de nourrir leurs décisions d'affaires.

04

Interventions auprès des entreprises

Au cours de l'année 2025-2026, **384 rencontres** et **151 référencement**s ont été réalisés auprès de 307 entreprises afin d'identifier leurs besoins et les accompagner dans leurs différents projets. Chaque année, la MRC soutient les entrepreneur(e)s avec ses différents services d'accompagnement.

05

Parcours Entreprendre la relève

Une cohorte de **cinq entreprises comprenant neuf participants au total** a participé à l'automne 2025 au parcours Entreprendre la relève mis en place par la MRC. Celui-ci vise à outiller les dirigeant(e)s et les repreneur(e)s pour planifier et réussir une démarche de transfert (vente, relève familiale ou interne, acquisition), en sécurisant la continuité des opérations et la pérennité des emplois sur le territoire. Le parcours s'adresse aux entreprises de la MRC de Marguerite-D'Youville qui souhaitent se préparer à une transmission ou réaliser un projet de relève.

INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

06

Soutien aux nouvelles entreprises

La MRC a présenté le 28^e gala local du Défi OSEntreprendre et a accompagné les entreprises pour la soumission de leur candidature. L'événement, présenté au Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable le 26 mars, a permis de mettre de l'avant l'audace des entreprises s'étant lancées en affaires en 2025. Au cours du gala, six entreprises ont été honorées dans les catégories officielles du concours entrepreneurial et deux autres pour les prix Distinction (hors concours).

07

Promotion de l'achat local

Plusieurs actions de visibilité ont été menées, dont la réalisation et la diffusion de six vidéos de commerçants dans le cadre d'une campagne d'influence, ainsi que la production, en collaboration avec TVRS, d'un Vox pop auprès de **23 commerçants** et de capsules vidéo mettant en valeur **11 organismes** du territoire.

Ces initiatives ont été complétées par de la publicité dans le journal La Relève et une série de **quatre formations** en marketing numérique ayant rejoint une **quinzaine d'entrepreneur(e)s**. De plus, un catalogue de Noël a été créé et diffusé afin de promouvoir les offres et promotions de plus de **25 entreprises locales**. Au total, ce sont **55 commerces** qui ont été accompagnés par l'équipe de la MRC.

08

Formation aux entreprises

Dans la dernière année, la MRC a poursuivi les « Matins de l'entrepreneuriat », une série de matins-conférences pour informer les entrepreneur(e)s sur divers enjeux, tels que le financement, la stratégie marketing, la relève d'entreprise, la gestion des ressources humaines ou la gestion financière et bien d'autres. Ces ateliers ont attiré **144 entreprises** du territoire.

09

Démarrage d'entreprise

D'avril 2025 à mars 2026, la MRC a accompagné **79 entreprises** en démarrage dans leur parcours entrepreneurial. Cet accompagnement a permis aux promoteurs et promotrices d'être soutenu(e)s à chaque étape clé, de l'idéation à la mise en œuvre concrète de leur projet.

À travers des rencontres individuelles, des ateliers de démarrage et un encadrement personnalisé, les conseillers ont contribué à structurer les projets, à valider les modèles d'affaires et à outiller les entrepreneur(e)s pour favoriser un démarrage solide et durable.

Programme d'appui aux collectivités de la MRC

La MRC, par son Service de développement économique, offre un service d'accompagnement aux organismes communautaires afin de soutenir et renforcer le filet social et communautaire du territoire. Cet accompagnement vise à favoriser la concertation, la structuration des initiatives et la réponse aux besoins des populations, notamment des personnes immigrantes.

Ce service contribue à consolider un réseau d'acteurs mobilisés autour de l'inclusion, de l'intégration et de la cohésion sociale. Ainsi, la MRC appuie un milieu de vie solidaire, dynamique et inclusif. Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) de la MRC de Marguerite-D'Youville vise à valoriser la contribution essentielle des communautés culturelles au développement régional.

Accompagnement auprès des organismes

Au cours de la dernière année, **36 organismes à but non lucratif (OBNL)** ont été accompagnés. La MRC a dédié une nouvelle ressource spécifiquement à l'accompagnement de ces OBNL afin de les soutenir dans la résolution de leurs défis.

La MRC est maintenant en mesure d'aider ceux-ci à structurer leurs projets et à clarifier leurs priorités, à développer leurs stratégies de financement (incluant le sociofinancement), à repérer des formations ainsi qu'à obtenir de l'accompagnement et du soutien en gestion des ressources humaines, notamment pour la mobilisation et la fidélisation des bénévoles.

Au cours des douze derniers mois, un appel de projets en économie sociale, orienté vers la diversification des sources de revenus, a permis d'accompagner et de financer **18 initiatives**, pour un investissement total de 90 000 \$.

Dans une perspective de promotion et de valorisation des OBNL de la région, la MRC a également réalisé une émission spéciale intitulée « VU & RECONNU – Sous les projecteurs », diffusée sur TVRS. Cette initiative a permis à **11 organismes locaux** de partager leur histoire, de présenter leurs projets actuels et à venir, et surtout d'inspirer la communauté par leur mission et leur impact.

PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

En plus d'offrir du financement aux entreprises du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, le Service de développement économique est aussi la porte d'accès à différents services offerts par nos partenaires.

futurpreneur

Afin de mieux refléter les aspirations des jeunes qu'elle a pour mission de servir et l'avenir du Canada qu'elle contribue à créer, Futurpreneur Canada permet aux jeunes promoteurs d'obtenir un prêt avantageux et de l'aide technique. Cette aide a pour but de les soutenir dans le démarrage ou l'acquisition de leur entreprise.

Trois entreprises ont soumis une demande pour l'année 2025-2026 pour un montant total de **130 000 \$**.



La Bourse du milieu entrepreneurial (BME) est un levier de développement important pour assurer la réussite et la pérennité des entreprises qui démarrent sur le territoire de la MRC. Elle permet aux entrepreneur(e)s de concrétiser leur vision d'entreprise, d'améliorer leurs connaissances de la gestion d'entreprise et de démarrer leur projet sur de bonnes bases avec un soutien financier leur donnant accès à des programmes d'accompagnement. Lors de l'année 2025-2026, la BME a aidé **trois entreprises** avec son programme régulier pour un montant total de **4 400 \$** et a également soutenuesix entrepreneur(e)s, lauréat(e)s du gala local du Défi OSEntreprendre, grâce à des bourses de 200 \$.

CRÉAVENIR

Le programme CRÉAVENIR s'adresse aux jeunes entrepreneur(e)s de 18 à 39 ans qui ont des projets d'affaires prometteurs, mais qui ne répondent pas aux critères habituels de financement.

Sans exiger de mises de fonds propres et les garanties usuelles, les caisses Desjardins participantes et leur centre Desjardins Entreprises offrent aux jeunes entrepreneurs du financement et de l'accompagnement en collaboration avec des partenaires du milieu (coopératives de développement régional, sociétés d'aide au développement des collectivités, etc.).

Ce programme a permis de soutenir **trois entreprises** pour un montant total de **60 000 \$**.



Coordonnées

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0
Téléphone : 450 583-3303
Ligne Montréal (sans frais) : 514 336-1961
Télécopieur : 450 583-6575
Courriel : dev.econo@margueritedyouville.ca

ISSN 2818-1670

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2026



MRC de
**Marguerite-
D'Youville**